

Vaccinations

Le 11 novembre 2002, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient les autorités cantonales et la FMH, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) lançait une campagne nationale de promotion de la vaccination chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.

Cette campagne s'adressait en premier lieu aux médecins en cabinet, aux pédiatres, généralistes, internistes et gynécologues, ainsi qu'aux médecins d'hôpitaux et aux médecins en fonction dans le secteur de la santé publique. Plusieurs sociétés de discipline médicale avaient participé à l'élaboration des documents distribués par l'OFSP.

La FMH, soucieuse d'améliorer encore la prévention par la vaccination et de contribuer ainsi à réduire morbidité et mortalité, informait alors l'ensemble du corps médical de cette campagne – par l'intermédiaire du Bulletin des médecins suisses (BMS), par voie électronique ainsi que sur son site www.fmh.ch.

Or il y a quelques mois paraissait une brochure «Vacciner – bases pour une décision personnelle en matière de vaccination», éditée par la Fédération pour la protection des consommateurs. Notamment parce qu'elle attaquait ouvertement le programme national de vaccination,

cette brochure a suscité immédiatement de nombreuses interrogations et réactions. L'OFSP, tout en poursuivant sa campagne contre la grippe, nous a semblé alors interrompre celle de la promotion de la vaccination.

En automne 2004, la Commission suisse pour les vaccinations, jusqu'alors rattachée à l'OFSP, a été élevée au rang de Commission fédérale. Elle a été présentée dans le Bulletin de l'OFSP 46/2004. La présidente de cette Commission fédérale pour les vaccinations répond aujourd'hui, sans le moindre détour, aux accusations portées à l'encontre des autorités de santé et des médecins qui en suivent les recommandations en matière de vaccination. L'OFSP prend lui aussi position.

La FMH de son côté, ayant à cœur de défendre le corps médical, la relation médecin-patients et une médecine raisonnable, souhaite aussi faire acte de prévention. Elle est très heureuse que la présidente de la Commission fédérale pour les vaccinations et ses collègues se prononcent aujourd'hui sur les plans médical et scientifique.

Dr Pierre Bonfils, délégué de la FMH

Les articles concernant les vaccinations ont paru la semaine dernière dans l'édition du Bulletin des médecins suisses n° 9 (2 mars 2005).